



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la mer Sud océan Indien

2 rue Berthollet - 97420 LE PORT
tél : 0 262 901 960 fax : 0 262 217 057
dm-soi@developpement-durable.gouv.fr



**Réserve Naturelle
MARINE DE LA REUNION**

Groupement d'Intérêt Public : Réserve Nationale Marine de la Réunion

39, rue du lagon, Lotissement Dayot 1 97434 La Saline-les-Bains
Téléphone : 02 62 34 64 44 Télécopie : 02 62 34 64 45
Courriel : info@reservemarinereunion.fr
www.reservemarinereunion.fr

**DEMANDE D'UNE CARTE DE PÊCHE DITE TRADITIONNELLE DE LOISIR A PIED
DANS LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE MARINE DE LA RÉUNION**

année 2025

NOM* :

Prénom(s)* :

Date de naissance* :

Adresse* :

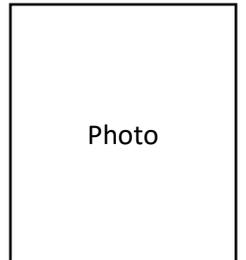
Ville* :

Téléphone fixe* :

Téléphone mobile* :

Mail* :

*** Obligatoire**



Photo

> Détenteur de la carte de pêche en 2024 (à cocher) :

Oui – indiquer le numéro de la carte :

Non

> Propriétaire d'un filet de pêche (cocher) :

Oui – indiquer Longueur mètres ; Hauteur mètres ; maillage millimètres

Non

> Espèces ciblées :

> Engins utilisés (à cocher) : Filet Gaulette Baton Autre

> Zone(s) de pêche(s) fréquentée(s) (plusieurs réponses possibles) :

Je soussigné(e)

certifie

l'exactitude de ces renseignements.

Je m'engage à déclarer mes captures en ligne sur « [démarches simplifiées](https://www.demarches-simplifiees.fr) »

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-de-captures-peche-de-loisir-la-reunion>

Date :

Signature :

*** MENTIONS OBLIGATOIRES**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Groupement d'Intérêt Public Réserve Nationale Marine de la Réunion pour gestion fichier carte de pêche. Elles sont conservées et sont destinées à la Direction de la Mer Sud Océan Indien. Conformément à la [loi « informatique et libertés »](#), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : GIP-RNMR - 39 rue du Lagon lot. Dayot 1-97434 Saline les Bains.

Les dossiers doivent être déposés physiquement et individuellement, aussi nous vous invitons à bien vérifier que votre formulaire soit dûment rempli et que le dossier soit complet, **tout dossier incomplet ne sera pas validé.**

Les demandes doivent être accompagnées des pièces suivantes :

	Réservé Administration
1- Une enveloppe timbrée , au tarif en vigueur, pour l'envoi d'un courrier de moins de 20 g, avec nom et adresse de l'intéressé (la même que celle précisée sur le justificatif de domicile)	<input type="checkbox"/>
2- Une photocopie d'une pièce d'identité (Carte d'identité/ Passeport / Permis de conduire)	<input type="checkbox"/>
3- Deux photos d'identité avec indication des noms et prénoms du demandeur au dos, en plus de celle collée physiquement ou numériquement sur le formulaire de demande	<input type="checkbox"/>
4- Un justificatif de domicile : soit une facture (eau, électricité...) établie au nom de la personne demandant la carte et datée de moins de 3 mois, soit à défaut, une photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition laissant apparaître l'adresse du demandeur (les attestations de domicile manuscrites ne sont pas acceptées).	<input type="checkbox"/>

- Le demandeur doit être **âgé de 16 ans révolus** au 1^{er} janvier de l'année de validité de la carte.
Pour les mineurs, une photocopie du livret de famille avec un justificatif d'adresse du parent.
- Les demandes doivent être déposées physiquement au GIP RNMR entre le :
1er et le 31 octobre 2024 (*quota de 800 cartes, selon ordre d'arrivée).
- Les horaires pour le dépôt des dossiers sont :
le mardi 1er octobre de 06h00 à 16h00 en journée continue,
et les autres jours de la semaine de *8h00 à 16h00 en journée continue* (jusqu'à atteinte du quota de 800 demandes).

Les dossiers sont à déposer au :

GIP-Réserve Nationale Naturelle Marine Réunion
39, rue du Lagon - Lot. Dayot I - 97434 Saline les Bains.

(ENVOIS POSTAUX REFUSES)

IMPORTANT

Vous êtes sorti pêcher aujourd'hui? [Il ne vous reste plus qu'à déclarer vos captures de la journée en quelques clics sur ce lien !](#) Ou scanner le QR-code. Une fois le tour joué, le cari est à vous !

Avec cet outil, vous rentrez une fois pour toutes vos informations et à chaque sortie de pêche, il vous suffit d'indiquer votre type de pêche et vos captures !

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-de-captures-peche-de-loisir-la-reunion>

